

PRIX DEPARTEMENTAL 2019 du CAUE

APPEL À CANDIDATURES auprès des communes, établissements publics, particuliers et associations

Fiche de candidature à renvoyer avant le 15 mars 2019

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard souhaite promouvoir à l'échelle départementale des projets exemplaires. Ces réalisations (de moins de deux ans) ou projets (dont les travaux ont démarré) sont liés à l'organisation du territoire et à sa cohésion. Ils peuvent être de catégories très diverses ou appréhender plusieurs dimensions : environnement, paysage, initiatives citoyennes, agriculture, culture, architecture, patrimoine matériel ou immatériel, habitat, espaces publics...

L'objectif est, dans un premier temps, d'organiser un prix départemental 2019 afin de valoriser les porteurs de projets publics ou privés et leurs réalisations. Dans un second temps, il s'agira de réaliser un référentiel (fichier, catalogue ou publication) susceptible de constituer une source d'inspiration pour l'ensemble des acteurs du cadre de vie.

I. Intitulé du projet

.....

II. Catégorie dans laquelle il s'inscrit

- Architecture Habitat Patrimoine
- Paysage-espace public
- Initiatives environnementales et citoyennes

III. Localisation (quartier, commune, EPCI)

.....

IV. Durée et date de réalisation (ou de démarrage des travaux pour les projets en cours)

.....



V. Indiquez les points forts (rayonnement, innovation, économie locale, écologie, lien social)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

VI. Maître d'ouvrage du projet

.....
.....

VII. Maître d'oeuvre du projet

.....
.....

VIII. Montant du projet

.....
.....

IX. Y-a-t-il eu des freins et comment ont-ils été surmontés ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

X. Quels sont les éléments immédiatement disponibles associés à ce projet ou cette réalisation (plaquette, article de presse, cdrom, dvd, brochure...)

.....
.....
.....
.....

XI. Vos nom, prénom et numéro de téléphone

.....
.....
.....